Logo CFDT

Les brèves de l'USC - février 2023

Plan Immobilier pour les sites de l’USC

Afin d’optimiser la performance opérationnelle et économique des immeubles et offrir aux salariés des environnements de travail de qualité et performants, l’USC fait évoluer son parc immobilier pour certains de ses sites entre 2023 et 2025.

Site de Maillot :

projet de regroupement des équipes sur le
3ème étage au 1er semestre 2023.
Site de Chessy : libération du site au 1er semestre 2024 avec un projet de déménagement des équipes du site vers Noisy Mont d’Est.

Site de St Maur :

libération du site au1er semestre 2024. Un projet de consultation des salariés sur leur souhait de site de destination sera mené.

Site de Philippe Auguste :

Concerto III qui consiste au projet de rénovation du R+1 et R+5 du bâtiment A

Reconduction du crédit VOD de 120 euros pour 2023 : la Cfdt entendue !

Lors de la concertation avec la direction de décembre dernier, la Cfdt s’était élevée contre la suppression des 120 euros VOD, chaque salarié devant conserver cet avantage. Il était en effet important pour la Cfdt que ce budget ne tombe pas dans l’escarcelle de Scale Up ! La Cfdt s’est faite d’ailleurs force de beaucoup de propositions sur ce sujet.
Il a donc été finalement décidé par la direction de reconduire un forfait VOD pour le même montant qu’en 2022 (120 euros), forfait soumis à l’assiette des cotisations et à l’impôt sur le revenu. Les salariés qui ne souscriront pas à ce dispositif continueront à bénéficier d’une remise de 30% sur leurs achats de service VOD Orange, liée à une ligne déclarée dans le kiosque. Cette remise sera également disponible pour tous dans l’attente de la mise en place du forfait VOD 2023.

Restructuration du réseau boutiques : La Cfdt appelle à la grève !

Suite à l’annonce de la restructuration du réseau des boutiques, la Cfdt avait déposé un préavis de grève pour la journée du 15 décembre dernier sur le périmètre de l’AD IDF.

Ce préavis de grève était motivé par les revendications suivantes :
-Mettre fin au projet d'arrêt d'exploitation des boutiques de Paris Commerce (75), Plaisir (78), Roissy Aéroville (93) et Villeneuve la Garenne (92).
-Cesser le projet d'évolution du modèle de distribution physique en Agence Distribution.
Les élus, adhérents et sympathisants Cfdt se sont donc retrouvés le 15 décembre dernier devant le site de Paris-Jasmin, afin de dénoncer ce démantèlement programmé du réseau de distribution et demander à la direction de revoir sa (mauvaise) copie…

Restructuration du réseau boutique

Bilan des Comités Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) – janvier 2023

Un management de proximité au rendez-vous de la crise sanitaire, un télétravail plébiscité dont on ne voit que les avantages, des salariés moins nombreux, ce qui peut conduire à une intensité et à la complexité du travail, la situation fragilisée des forces commerciales d'Orange ainsi que le nombre et le rythme des changements qui peuvent être perçus de façon différente suivant les métiers et doivent être mesurés. Tels sont les points névralgiques repérés par la direction au sein de l'USC de la DO IDF et qu'il va falloir résoudre. En filigrane, celle-ci avait proposé aux membres de l'instance les chantiers suivants : analyse de la charge de travail des managers (puis des collaborateurs), ergonomie des postes de travail, relation avec les clients, autonomie décisionnelle des managers, à la suite de l'analyse de l'enquête SECAFI (issue du rapport CNPS de 2021). Mais ceux-ci prennent une orientation plus globale désormais, et donneront lieu aux thèmes suivants énoncés comme suit : Equipe environnement de travail, Equipe développement des compétences, Equipe communication, bref un pur classique managérial, mais qui gomme ou subsume des chantiers lesquels, plus affinés, plus sensibles dans leur évaluation, eussent permis d' aller au coeur du sujet.

Vos élus et mandatés de la Cfdt suivent de très près les agissements de la direction, notamment sur les actions répertoriées dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, ainsi que sur la boucle d'amélioration liée au Système Management Santé et Sécurité au Travail, apportant leur savoir-faire et leur implication.

NAO : ouverture des négociations

Les NAO démarrent, seront-elles, cette année, à la hauteur des attentes des salariés qui n'ont eu que des miettes l'année dernière, au regard de l'inflation galopante ?
L'HumApp Télécom (syndicat patronal des entreprises de télécoms) propose une augmentation des salaires minimums de la Branche Télécoms de seulement 3,5%. Avec cette proposition, à fin 2023, les salariés du secteur des télécoms pourraient perdre entre 8 et 10% de leur pouvoir d'achat.
Après 3 années sans accord, la direction doit montrer sa volonté de prendre en compte les salariés autrement que comme fournisseurs de travail.
La Cfdt se battra pour obtenir des augmentations substantielles, afin de compenser la forte hausse de l'inflation depuis plus d'un an.

les news de l'usc
Documents
Les brèves de l'USC février 2023